

## **Jean, chapitre 20:19-23 : Le Fils de Dieu le Sauveur ressuscité apparaît aux apôtres**

*Le soir donc étant venu, ce jour-là, le premier de la semaine, et les portes du lieu où les disciples étaient, par crainte des Juifs, étant fermées, Jésus vint, et se tint au milieu d'eux. Et il leur dit : « Paix vous soit ! » Et ayant dit cela, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples se réjouirent donc quand ils virent le Seigneur (Jean 20:19-20).*

Jean consacre la première partie du vingtième chapitre de son Évangile à l'apparition du Seigneur ressuscité à une disciple aimée, Marie, au matin de ce jour glorieux. Jean rapporte ensuite le soir de ce même jour où Jésus apparaît, sans être gêné par les portes verrouillées, pour dissiper la peur qui régnait dans les cœurs de ses disciples et la remplacer par sa paix : « Paix vous soit ! »

Le fondement de cette paix était la mort et la résurrection du Sauveur. Il leur a montré ses mains et son côté pour prouver qu'il était mort et qu'il était désormais vivant. Marie a transmis fidèlement les paroles du Seigneur à ses disciples ; maintenant, il démontre personnellement l'accomplissement de sa déclaration en Jean 10 : « A cause de ceci le Père m'aime, c'est que moi je laisse ma vie, afin que je la reprenne. Personne ne me l'ôte, mais moi, je la laisse de moi-même ; j'ai le pouvoir de la laisser, et j'ai le pouvoir de la reprendre : j'ai reçu ce commandement de mon Père » (v.17-18). Des cœurs, tourmentés par la peur quelques instants auparavant, furent remplis de joie : « Les disciples se réjouirent donc quand ils virent le Seigneur ». L'apôtre Paul avait pour ambition constante de vivre en communion avec le Sauveur ressuscité, « pour le connaître, lui, et la puissance de sa résurrection ». Ainsi, il était capable de souffrir et de témoigner pour le Sauveur. Le Seigneur désire également que nous soyons tous libérés de la peur des circonstances par la révélation de notre Sauveur ressuscité à nos cœurs, afin que nous puissions vivre une vie paisible et joyeuse pour Lui.

Sa paix est non seulement le fondement de notre bénédiction, mais aussi la force de notre témoignage : « Paix vous soit ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie ». Nous ne pouvons prêcher la paix avec Dieu si nous ne la possédons pas. « Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus Christ ». Et l'amour de Dieu réside dans nos cœurs par le Saint-Esprit. « L'amour de

Dieu est versé dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné » (Romains 5:1,5).

La bénédiction supplémentaire de la promesse du Père, la descente du Saint Esprit, était encore à venir (Actes 1:4-8). Jean a décrit l'accomplissement de cette promesse dans Jean 7 : « Celui qui croit en moi, selon ce qu'a dit l'écriture, des fleuves d'eau vive couleront de son ventre. Or, il disait cela de l'Esprit qu'allaient recevoir ceux qui croyaient en lui ; car l'Esprit n'était pas encore, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié » (v.38-39). Jésus leur donne un signe intime de cette promesse lorsqu'il a « soufflé sur eux et leur dit : “Recevez l'Esprit Saint”, anticipant leur témoignage apostolique et leur autorité sous la seigneurie du Christ, rapportés dans les Actes.

Mais il manquait un disciple...

**Gordon D Kell**